

CONCOURS GENERAL

Discipline: Histoire

Rapport de jury

Session 2017

Rapport présenté par Olivier Grenouilleau, IGEN,

Président du jury

Composé de professeurs de l'enseignement secondaire et des classes préparatoires aux grandes écoles, le jury du Concours général d'histoire 2017 a examiné 644 copies.

Le sujet

Son intitulé (« 1931-1949 : une guerre, des guerres ? ») était sans doute encore plus « classique » que ceux des années précédentes, car renvoyant à l'un des thèmes majeurs du programme de la classe de Première, à savoir la guerre. Centré sur la Seconde guerre mondiale et ouvrant sur la guerre froide, il ne présentait qu'une seule difficulté : celle consistant à justifier et à prendre en compte une chronologie, sinon originale, du moins pas forcément habituelle incitant à réfléchir sur la partie asiatique du conflit, le tout de manière problématique, en tentant de répondre à la question posée. La combinaison d'un thème large (et donc riche) et d'une problématique, visait à permettre aux candidats de s'exprimer au mieux, en évitant le « sujet de cours » prétexte à la récitation de fiches. Au-delà d'une restitution de connaissances bien rédigées (préalable que l'on devrait considérer comme acquis), les candidats doivent en effet comprendre que c'est leur capacité à réfléchir, analyser, argumenter et problématiser que l'on valorise.

Les principaux écueils

Comme d'habitude, aucun plan ni orientation particulière n'étaient spécifiquement attendus. Les critères de sélection étaient connus. Le jury attendait des candidats une aptitude à définir les contours du sujet, à poser une problématique et à la mettre en œuvre au moyen d'une démonstration organisée et bien écrite. On est en mesure d'attendre une maîtrise de la langue se traduisant par une quasi-absence de fautes d'orthographe (même si une tolérance bienveillante est de mise) et une syntaxe correcte. Sans demander une calligraphie d'instituteur, on peut aussi attendre des copies lisibles et claires, n'obligeant pas à passer plus de temps à déchiffrer les mots qu'à suivre la réflexion et la démonstration du candidat.

Parmi les qualités susceptibles de faire la différence, indiquons l'aisance du style, l'absence d'impasses, la capacité à intégrer un peu d'historiographie, à traiter le sujet de manière large (dans le temps, dans l'espace et dans ses dimensions thématiques variées) et à défendre une vraie thèse. Quelques candidats ont ainsi été remarqués, faisant preuve d'une maturité intellectuelle, d'une relative érudition et de quelques références historiographiques. Mais la plupart n'ont pu être distingués en raison d'éléments rédhibitoire forts : expression parsemée de fautes (« Pacific » pour l'océan), erreurs grossières ou contre-sens historiques graves, expressions malheureuses, maladresses dans l'évocation de certains débats historiographiques. La qualité de l'expression et la justesse du propos s'avèrent être ainsi des critères de sélection essentiels, bien que par défaut.

Telles sont les raisons pour lesquelles il n'a pas été possible d'attribuer un premier prix, ni toutes les distinctions susceptibles de l'être (prix, accessits, mentions). Des progrès sont à noter par rapport à l'an passé; notamment sur la forme (orthographe) et le nombre de pages (avec une augmentation significative du nombre de copies atteignant ou dépassent les 9 pages. Mais de mêmes lacunes continuent d'être relevées (pour plus de détails, on se reportera ici au rapport 2016): copies relativement courtes (environ 27% entre 0 et 4 pages, 47% de 5 à 8 et 24% à partir de 9 pages), erreurs vraiment grossières (sur le fond comme sur la forme, notamment orthographique) pouvant amener à déclasser une copie présentant par ailleurs de réelles qualités, sujet non vraiment traité (candidats débutant leur copie en 1939, faisant l'impasse sur l'Asie, et récitant des connaissances mal ordonnées sans se préoccuper de les relier au sujet proposé). La technique de l'argumentation est rarement bien maîtrisée. Notons qu'elle consiste à associer des idées et des exemples dans un ensemble construit, et non à juxtaposer des faits.

Or le défaut d'analyse est patent Soucieux de réinvestir les connaissances acquises durant l'année, la majeure partie des candidats a trop rapidement compris la période 1931-1949 comme la juxtaposition de trois séquences (les totalitarismes des années 30, la Seconde guerre mondiale, les débuts de la guerre froide), associant trois sujets de cours sous la forme d'un plan-tiroir. Un grand nombre de candidats, après une introduction correcte, oublie de faire le lien entre connaissances et problématique. Ils récitent leur leçon en oubliant très souvent d'expliquer pourquoi ils ont choisi d'aborder tel ou tel point. Les totalitarismes, la Seconde guerre mondiale, deviennent prétexte à de longs développements qui ne servent pas la problématique du sujet. Ajoutons à cela la faiblesse de l'introduction. Il y a là dans une grande majorité de copies une réelle difficulté à définir et délimiter le sujet, proposer une problématique et construire un plan, que l'on annonce et qui permette de répondre à la problématique. Des copies proposent une introduction fleuve où la problématique est noyée sous une succession de questions supposées en faire office. D'autres règlent l'introduction en six lignes, y compris l'annonce du plan. Nombre de copies ne présentent pas leurs parties comme une réponse à leur problématique : l'annonce des parties se réduit à un découpage chronologique non justifié ou se contentent de parties type 1) avant la guerre ; 2) la guerre ; 3) après la guerre.

Dans cette optique de restitution non réfléchie, l'analyse du couple « guerre / guerres » est souvent soit absente soit réglée par l'élimination d'emblée de l'un des deux termes, l'autre étant posé comme la réponse qu'il convenait de développer. Le point d'interrogation clôturant le libellé du sujet invitait pourtant à une réflexion plus large. Les repères sont souvent approximatifs et les connaissances peu maitrisées : certains modifient l'Histoire pour faire entrer les évènements dans les bornes chronologique tandis que d'autres transforment le sujet lui-même : Hitler devient alors Chancelier le 30 janvier 1931 et la crise économique de 1929 sert de point de départ de l'exercice. On peut relever également des récits fantaisistes comme lorsqu'un candidat précise qu'après « une rencontre alcoolisée

entre la France et la Grande-Bretagne, ceux-ci laissent cette région (les Sudètes) à Hitler qui l'annexe ».

Sur le plan spatio-temporel, le propos est majoritairement resté européo-centré, l'Asie ou l'Afrique ne faisant qu'une apparition brève, au travers de quelques événements de la Seconde guerre mondiale. Alors que le libellé du sujet invitait à élargir l'espace classiquement étudié à l'ensemble du globe, tout au long de la période. La référence à l'année 1931 a été peu comprise, le plus souvent associée à la crise de 1929 par sa « proximité », à l'arrivée au pouvoir de Hitler. Celle de 1949 par contre a été souvent liée aux débuts de la guerre froide. Peu nombreux sont les candidats ayant su proposer et justifier des dates pertinentes : l'Exposition coloniale de Vincennes ou l'invasion de la Mandchourie pour 1931 ; la proclamation de la République Populaire de Chine par Mao, en 1949, par exemple.

Ce que l'on pouvait attendre

Tout d'abord sur le plan de la problématique, le sujet invitait à questionner le terme de « guerre » et pas celui de « conflit ». Cette approche oblige à se concentrer exclusivement sur la voie des armes utilisée par les hommes pour imposer leurs vues ou se défendre contre celles d'autres hommes. Ensuite, les bornes chronologiques doivent être connectées à cette notion de guerre et, en l'absence de cadre géographique dans le sujet, être observées à l'échelle mondiale. Pour 1931, le sujet renvoie à la guerre d'extension menée par le Japon en Asie qui débute par l'invasion de la Mandchourie. 1949 est la date de la cristallisation de l'affrontement entre les deux grands vainqueurs de la Seconde guerre mondiale, alliés dans la victoire, mais opposés par l'universalité et la nature de leurs modèles idéologiques. Cette opposition idéologique ouvre une période où la notion de guerre se transforme, et rompt en partie avec celle qui a pu exister tout au long du XXe siècle.

La réflexion devait donc se porter sur les guerres qui ont eu lieu dans l'intervalle qui va de 1931 à 1949 en s'interrogeant tout d'abord sur leurs formes, puisqu'elles s'ancrent profondément dans l'âge industriel qui s'impose partout dans le monde, sur leurs motivations, en les inscrivant dans le mécanisme complexe des relations internationales qui font émerger de nouveaux acteurs à l'échelle mondiale. Enfin, il fallait les relier entre elles, les mettre en perspective, et interroger le lien qu'elles pouvaient avoir avec la Seconde guerre mondiale. Cette dernière devait être abordée en tant que guerre majeure de notre sujet et questionnée pour voir en quoi elle a pu être à la fois un concentré des conflits précédents et la matrice du conflit qui s'impose à partir de 1949.

Les plans mis en œuvre par les candidats ont été variés. Un plan binaire permettant d'explorer les multiples facettes de la guerre durant la période, puis leur unicité sous l'angle de l'idéologie a ainsi été développé. Le plan chronologique et thématique découpant la période en trois temps (1931-1939,

1939-1945, 1945-1949) était le plus classique. Il a été choisi par de nombreux candidats, mais ne s'est avéré pertinent que lorsqu'il était sous-tendu par une véritable prise en compte des enjeux du sujet et une réflexion sur l'idée d'unicité ou de pluralité de la guerre. L'idéologie comme moteur de la lutte entre démocraties et régimes totalitaires a pu, par exemple, être traitée comme fil conducteur, accréditant l'idée d'une guerre unique, chaque sous-partie étant ensuite éclairée sous un jour différent. D'autres plans ternaires, non forcément périodisés, ont été utilisés afin de décrypter la notion de guerre, intégrant à la réflexion les guerres de décolonisation, les luttes sociales et les conflits artistiques (conception sans doute trop large du sujet), ou bien encore l'idée d'une crise généralisée des sociétés. Une proposition de plan en quatre parties s'inscrivant dans une logique dialectique a permis de questionner l'unicité ou la pluralité de la guerre à travers ses fronts, ses périodes, ses causes et ses objectifs. Tout cela pouvait être accepté, du moment où il y avait un vrai fil directeur, une démonstration cohérente, une vraie thèse.

Plus généralement, on attendait une introduction permettant d'expliciter les termes du sujet, notamment celui de guerre en en donnant une définition (ex : différence entre guerre et conflit, guerre et bataille). On s'attendait à ce que les candidats justifient les bornes chronologiques du sujet. L'angle choisit aurait pu être de partir du pluriel de guerres pour montrer la diversité des causalités des conflits qui amènent à la Seconde Guerre mondiale puis à une guerre singulière : la Guerre froide. Pour cela, on pouvait s'appuyer sur trois grandes idées. Le fait, que les guerres sont encore peu nombreuses et aux motifs variés entre 1931 et 1937. Elles impliquent la grande majorité du globe à l'exception du continent africain. Ainsi, les guerres à visées impérialistes qui se déroulent en Asie avec la politique japonaise notamment, les guerres liées aux enjeux frontaliers, sur le continent américain (comme la guerre du Chaco entre la Bolivie et le Paraguay, 1932-1935) et les prologues fascistes en Europe. Un deuxième temps pouvait être consacré à la « Guerre-Monde » entre 1937 et 1945. La guerre qui débute en Asie (1937-1941) avec le massacre de Nankin, avant que la politique impérialiste japonaise ne concerne l'ensemble de la région, et le programme hitlérien jusqu'à la guerre d'anéantissement constituent les thèmes qui auraient pu être développés dans cette partie. On pouvait terminer par une réflexion autour d'une « guerre nouvelle » qui apparaît au lendemain de la victoire des Alliés (1945-1949), la Guerre Froide (de l'Alliance à la défiance, la naissance des blocs et les formes nouvelles d'affrontement.

Comment préparer le concours ?

Aux remarques formulées l'an passé, on ajoutera ici l'intérêt de réfléchir aux principales notions du programme de la classe de Première, auxquelles on rattachera ensuite les connaissances nécessaires. Tout en rappelant la nécessité de compléter son cours par des lectures. On ne peut qu'inciter les élèves désireux de présenter l'année suivante le concours d'entrée à Sciences Po à s'inscrire au concours

général. En direction des professeurs, indiquons également qu'il s'agit d'un concours accessible à tous les très bons élèves, et pas seulement à ceux issus de « grands » établissements.